

Extrait du registre
des délibérations de la commune de SOUVIGNE
séance du 20/06/2024

Date de la convocation 11/06/2024	L' an 2024 et le 20 Juin à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de AUBERT Chrystophe, Maire
Date d'affichage 11/06/2024	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 15 Présents : 11 Votants : 14	Présents : M. AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes : BOISTARD Brigitte, DRANCOURT Marine, GUICHARD Sylvie, HERIN Emilie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, MM : BIGOT Adrien, GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, MOREIRA José Absent(s) : M. ROUSSEAU Thomas Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : VANNIER Maëva à Mme GUICHARD Sylvie, VIRTON Audrey à Mme REFOURD Johanna, M. THIBAUT Michel à Mme BOISTARD Brigitte Secrétaire : Mme DRANCOURT Marine
Réf : 2024-06-07	Tarifs restauration scolaire
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0	Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :
Mention exécutoire : Oui	* de maintenir les tarifs de la restauration scolaire qui restent fixés à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 comme suit : - 3,80 € pour les enfants réguliers - 4,25 € pour les enfants occasionnels - 6,95 pour les adultes occasionnels ou réguliers - 3,45 € pour les employés communaux réguliers - 3,90 € pour les employés communaux occasionnels * de fixer un forfait mensuel de 50 € par enfant déjeunant régulièrement * d'appliquer ce système de forfait de septembre à mai * de régulariser en juin, la somme restant à régler par rapport au tarif en vigueur et/ou des absences justifiées de l'enfant et/ou de son départ.
Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE le : 02/07/2024	Le conseil municipal décide d'appliquer toutes ces modalités dès la rentrée scolaire 2024/2025.
et publication ou notification du : 02/07/2024	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme : En mairie, le 02/07/2024 Le Maire



Signature of the Mayor (Aubert Christophe) over the official stamp of the Municipality of Souvigné.



Signature of the Mayor (Aubert Christophe) over the official stamp of the Municipality of Souvigné.